

Titre de la formation	<p align="center"><b>CP JEPS AAVQ</b>  <b>Certificat Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport -</b>  <b>Mention animateur d'Activités et de Vie Quotidienne</b>  <a href="#">RNCP 32369</a></p>
Publics cibles	<p>Toute personne âgée de plus de 16 ans qui souhaite devenir « <b>animateur d'Activités et de Vie Quotidienne</b> » comme par exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Animateurs en poste dans les collectivités territoriales souhaitant intégrer la filière animation</li> <li>– Animateurs vacataires souhaitant se professionnaliser</li> <li>– Adultes en requalification ou reconversion dans le secteur de l'animation</li> </ul>
Nombre de participants par promotion	<p>Un groupe de 25 personnes maximum</p>
Prérequis	<p>Être âgé de 16 ans minimum  Avoir obtenu d'un certificat de compétences "Premiers Secours Civiques Niveau 1" (PSC1)  Fournir le certificat de participation à la Journée de la Défense et de la Citoyenneté (JDC) pour les candidats de nationalité française  <i>Le CP JEPS n'a pas de conditions préalables de diplôme, mais il est conseillé d'avoir une première expérience d'animation ainsi qu'une connaissance des supports d'animation.</i></p>
Compétences visées	<p><b>Activités visées par le référentiel :</b>  <b>L'animateur d'activités et de vie quotidienne</b> exerce son activité professionnelle, en référence avec le projet de la structure qui l'emploie et dans le cadre d'une équipe :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Accueil des différents publics en concourant notamment aux démarches de développement durable, d'éducation à la citoyenneté et de prévention des maltraitances.</li> <li>– Conception et animation des temps de vie quotidienne, dans différents lieux d'accueil.</li> <li>– Conception et animation des activités éducatives, dans différents lieux d'accueil, en direction d'un groupe, en utilisant des activités relevant de trois grands domaines : activités d'expression, activités physiques, activités scientifiques et techniques, dans la limite des cadres réglementaires.</li> <li>– Prise en charge de la sécurité des tiers et des publics dont il a la charge.</li> <li>– Évaluation de ses actions d'animation et transmission de compte-rendu</li> </ul> <p><b>Compétences attestées :</b>  La possession du CPJEPS mention animateur d'activités et de vie quotidienne atteste que son titulaire est capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- participer au projet et à la vie de la structure ;</li> <li>- animer les temps de vie quotidienne de groupes ;</li> <li>- concevoir des activités en direction d'un groupe ;</li> <li>- animer des activités en direction d'un groupe.</li> </ul>
Objectifs pédagogiques	<p><i>A l'issue de la formation, l'apprenant sera capable de :</i>  <b>UC/BC 01 - Participer au projet et à la vie de la structure</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– <b>Se situer dans sa structure et dans son environnement professionnel.</b></li> </ul>

- Identifier les acteurs de son environnement professionnel leurs actions et leur rôle dont le cadre de l'école élémentaire et de l'école maternelle
- Identifier les acteurs et de sa structure, leurs actions et leur rôle
- Identifier sa place, son niveau d'autonomie et son périmètre de responsabilité dans la structure
- **Contribuer au sein de l'équipe au fonctionnement de la structure et à l'élaboration du projet d'animation**
  - Communiquer avec les autres professionnels et les bénévoles intervenant au sein de la structure
  - Prendre sa place dans les projets collectifs de la structure
  - Respecter les procédures établies par la structure
- **Communiquer dans et pour sa structure**
  - Utiliser des outils de communication variés et adaptés (verbaux et non verbaux, numériques, etc.)
  - Rédiger des écrits simples : compte-rendu, bilans, etc.
  - Adapter sa communication aux différents publics
  - Contribuer à l'accueil, à l'information et à l'orientation des différents publics

**UC/BC 02 - Animer les temps de vie quotidienne de groupes.**

- **Accueillir les publics encadrés (enfants, adolescents, familles, etc.)**
  - Adapter sa posture à l'accueil des différents publics
  - Informer les différents publics sur les activités de la structure
  - Accompagner les différents publics dans la découverte d'activités diversifiées
- **Aménager des temps, des espaces par la mise en place d'un cadre sécurisant**
  - Créer les conditions favorables au respect des besoins individuels et collectifs des publics
  - Créer les conditions favorables au développement de l'autonomie des publics
  - Choisir les espaces en les adaptant aux différents temps de la journée
  - Organiser les conditions favorables aux transitions entre deux activités et/ou deux espaces
- **Encadrer un groupe dans ses temps de vie quotidienne en s'assurant de la sécurité physique et morale des publics**
  - Porter attention et respect à chacun dans le groupe
  - Favoriser l'expression des membres du groupe
  - Adapter ses interventions en fonction des signes de fatigue, voire de mal-être de membres du groupe
  - Réagir aux situations de dysfonctionnements et de tensions dans le groupe

**UC/BC 03 - Concevoir des activités en direction d'un groupe.**

- **Préparer des activités s'inscrivant dans le projet de la structure**
  - Définir les objectifs du projet d'activités
  - Choisir des activités adaptées au public en favorisant sa participation et en mobilisant différents domaines suivants : expression, activités physiques, activités scientifiques et techniques
  - Décrire la démarche de validation de son projet
- **Concevoir l'organisation des activités**
  - Établir une progression pédagogique sur plusieurs séances s'inscrivant dans des méthodes de l'éducation populaire (visant l'autonomie et l'émancipation des publics)

	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Prévoir le temps, les espaces nécessaires, les aménagements de ceux-ci, le matériel et les éventuels déplacements</li> <li>○ Prévoir les éventuelles adaptations</li> <li>– <b>Préparer l'évaluation de ses activités</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Sélectionne des outils d'évaluation en fonction des objectifs fixés pour chaque activité</li> <li>○ Prévoir les modalités de participation des publics à l'évaluation</li> <li>○ Décrire la démarche de validation de son évaluation</li> </ul> </li> </ul> <p><b>UC/BC 04 - Animer des activités.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– <b>Conduire des activités dans plusieurs domaines</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Mettre en œuvre des activités relevant de plusieurs domaines : expression, activités physiques, activités scientifiques et techniques</li> <li>○ Maîtriser les techniques afférentes à l'activité utilisée</li> <li>○ Mettre en œuvre des situations et des méthodes pédagogiques variées</li> </ul> </li> <li>– <b>Encadrer un groupe pendant des temps d'activités en sécurité</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Mettre en place les conditions nécessaires au bon déroulement des activités, en faisant respecter les règles de sécurité</li> <li>○ Assurer l'animation du groupe en veillant à la participation de chacun de ses membres</li> <li>○ Adapter le déroulement de l'activité et des séquences au regard des publics et des aléas</li> </ul> </li> <li>– <b>Évaluer ses activités</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Utiliser les outils d'évaluation choisis en fonction des objectifs fixés pour son activité</li> <li>○ Recueillir l'avis du public</li> <li>○ Préparer le bilan de son activité</li> </ul> </li> </ul>
<b>Durée de formation</b>	<p><b>Date de rentrée : 20 novembre 2023</b></p> <p><b>Durée en heure : 483H</b></p> <p><b>2 jours de formation et 3 jours en structure en entreprise</b></p> <p><b>Rythme d'alternance : 2 jours en formation / 3 jours en entreprise</b></p>
<b>Lieu de la formation</b>	<p>Salle Hermès : 10 Cité Joly 75011 / 13 Rue de la Vistule 75013 PARIS</p>
<b>Méthodes et moyens pédagogiques</b>	<p><b>Formation réalisée en alternance</b></p> <p>Modalités pédagogiques mixtes : présentielles et distancielles - alternance proposée sur une approche théorique et pratique sur des activités</p> <p>Méthodes pédagogiques diversifiées actives et participatives pour favoriser les échanges et la pratique.</p>
<b>Modalités de suivi et d'évaluation de la formation</b>	<p>Les séquences pédagogiques sont évaluées en cours de formation par de l'observation, des questionnaires ou des comptes-rendus d'analyse de situation qui permettent d'apprécier la progression des stagiaires tout au long de la formation.</p>

<p><b>Modalités certificatives</b></p>	<p>Les épreuves certificatives des UC/BC sont évaluées dans les conditions définies par l'arrêté du 26 février 2019 portant organisation du certificat professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport. Les épreuves certificatives sont constituées de 2 situations décrites comme suit :</p> <p>La 1<sup>ère</sup> situation certificative comportant la production d'un document écrit personnel suivi d'un entretien, dont les modalités sont définies dans cette annexe, permet l'évaluation distincte des unités capitalisables (Blocs de compétences) 1 et 2 mentionnées à l'article D. 212-14 du code du sport. Cette situation d'évaluation certificative se déroule en organisme de formation.</p> <p>La 2<sup>nd</sup>e situation certificative comportant une mise en situation composée de trois modalités :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- un document personnel écrit par le candidat,</li> <li>- une conduite d'une séance d'animation,</li> <li>- un entretien divisé en deux séquences distinctes.</li> </ul> <p>Les modalités détaillées de ces épreuves sont définies par décret.</p>
<p><b>Encadrement pédagogique</b></p>	<p>Responsable de la formation : Kamel REZKINI          Coordonnatrice de la formation : Maeva POULTON          Voir le descriptif de <a href="#">l'équipe pédagogique</a> sur notre site internet</p>
<p><b>Modalités d'inscription et délais d'accès</b></p>	<p>Sur dossier d'inscription accessible en ligne jusqu'à 7 jours avant le démarrage de la formation (si les exigences préalables à l'entrée de la formation sont validés)</p>
<p><b>Admissibilité à l'entrée en formation</b></p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. S'informer en s'inscrivant à une réunion d'information collective</li> <li>2. Renseigner un dossier de candidature en ligne et transmettre les pièces administratives</li> <li>3. Se présenter à la convocation de l'entretien préalable à l'entrée en formation</li> <li>4. Conclure un contrat de travail prévoyant une alternance ou obtenir un financement de la formation</li> </ol>
<p><b>Tarif et financement</b></p>	<p>Tarifs disponibles sur notre <a href="#">site internet</a></p> <p>Cette formation est accessible par divers financements et notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Contrat d'apprentissage</li> <li>- Contrat de professionnalisation</li> <li>- Aides régionales ou Pôle emploi</li> <li>- Financement personnel ou CPF</li> <li>- Plan de développement de compétences (OPCO ou entreprises)</li> <li>- Projet de Transitions Professionnelles</li> </ul>
<p><b>Accessibilité aux personnes en situation de handicap</b></p>	<p><b>Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap.</b></p> <p>En amont de votre inscription, contacter directement notre référent handicap pour effectuer ensemble une analyse de vos besoins au regard des différentes composantes de la formation afin d'envisager ensemble les aménagements possibles et utiles à la compensation de votre handicap.</p> <p>Référent handicap : Karine MARCHALANT - k.marchalant@trans-faire.fr</p>
<p><b>Poursuite ou passerelles possibles après la formation</b></p>	<p><b>Passerelles :</b> La personne titulaire du CP JEPS mention "Animateur d'Activités et de Vie Quotidienne" obtient l'UC 4 du BPJEPS spécialité "Animation" mention "Loisirs Tous Public"</p>

	<p><b>Poursuite</b> : les personnes titulaires du CP JEPS peuvent poursuivre leur parcours de formation en s'inscrivant en BPJEPS animateur - Loisirs Tous Publics ou de tout autre spécialité sportive</p>
<b>Secteur d'activités et types d'emplois</b>	<p><b>Secteurs d'activités :</b> Le secteur professionnel principal d'emploi identifié pour les détenteurs du CPJEPS mention animateur d'activités et de vie quotidienne est celui des accueils collectifs de mineurs en périscolaire et extrascolaire, dont les séjours de vacances. . Il existe aussi des emplois repérés pour des professionnels détenteurs de cette qualification dans les champs connexes, dans des structures et pour des publics différents. Trois cadres d'emploi principaux sont identifiés pour des animateurs détenteurs du certificat professionnel d'animateur d'activités et de vie quotidienne :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>-Les entreprises du secteur de l'Animation</li><li>-Le secteur du lien social et familial</li><li>-Les collectivités territoriales</li></ul> <p><b>Type d'emplois accessibles :</b> L'emploi repère visé est celui d'un animateur d'activités et de vie quotidienne. Principaux types d'emplois visés :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- animateur enfance- jeunesse</li><li>- animateur en accueil de loisirs</li><li>- animateur en accueil de loisirs périscolaires</li><li>- animateur en séjours de vacances</li><li>- animateur socioculturel</li></ul> <p>Plus d'information sur notre blog : <a href="#">Métiers et emploi, les secteurs qui recrutent</a></p>